

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU
JEUDI 26 DECEMBRE 2013**

Yaoundé, le 26 décembre 2013

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, a présidé ce jeudi 26 décembre 2013 à partir de 11H à l'immeuble principal abritant ses Services, un important Conseil de Cabinet. Y ont pris part le Vice Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués, ainsi que les Secrétaires d'Etat et le Délégué Général à la Sûreté Nationale.

Les trois points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. un compte rendu du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain sur « *l'état d'avancement du programme gouvernemental de construction de 10.000 logements sociaux* »;
2. un deuxième compte rendu, par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, sur « *l'état d'exécution du programme gouvernemental d'aménagement de 50.000 parcelles de terrains constructibles et de constitution des réserves foncières* » ;
3. un exposé conjoint, présenté par le Délégué Général à la Sûreté Nationale et le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale, relatif aux « *mesures de protection et de sécurisation des édifices publics* ».

Le rapport du Ministre chargé de l'habitat a mis en lumière les avancées enregistrées dans l'exécution du programme gouvernemental de construction de 10.000 logements sociaux depuis sa reprise en main en janvier 2012. Les difficultés organisationnelles, techniques et financières qui en entravaient la mise en œuvre diligente ont été identifiées et sont résorbées progressivement.

Dans le cas spécifique des projets conduits à Douala et Yaoundé, les 1675 logements en cours de construction, par 36 PME camerounaises, ont un niveau d'exécution moyen de 67%. Six immeubles, comprenant 120 maisons témoins, issus du volet des 500 logements d'Olembé à Yaoundé sont quasiment achevés tandis que les 380 logements de la deuxième phase sont exécutés à 75%. A Mbanga-Bakoko/Douala, la première phase de 560 logements est exécutée à 54% alors que la deuxième, de 615 appartements l'est à 44%.

En exécution des instructions du Chef de l'Etat, la commercialisation de ces logements a débuté. La fourchette des prix va de 17 à 23 millions de F CFA pour des appartements de 3 à 4 chambres. Sur les 2098 demandes reçues, 880 potentiels attributaires sont éligibles au financement du Crédit Foncier du Cameroun. Ce qui a permis d'ores et déjà de procéder à 166 attributions à Yaoundé et 557 à Douala, auxquelles s'ajoutent 141 achats au comptant.

Le Ministre a en outre exprimé sa satisfaction pour le programme de construction dans six villes camerounaises de 1800 logements avec la coopération chinoise, pour un coût de 33,5 milliards de F CFA dont une contrepartie camerounaise de plus de 5 milliards de F CFA. Le volet exécuté sur le site d'Olembé à Yaoundé connaît l'achèvement du gros œuvre de deux immeubles témoins comprenant 40 logements et la réalisation à 65% des 31 autres immeubles. Les nombreux atouts de ce projet ont amené le Gouvernement à solliciter récemment une rallonge de 1500 logements.

Toujours dans le cadre du programme gouvernemental, le projet de 32 immeubles, soit 640 logements, en cours d'édification par la société COFFOR est avancé à plus de 25%.

La parole a été ensuite donnée au Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières pour son compte rendu de l'exécution du programme gouvernemental

d'aménagement de 50.000 parcelles de terrain constructibles et de constitution des réserves foncières.

Relativement au premier aspect du programme, il vise à aménager et viabiliser les espaces dédiés à l'auto-construction, dans les 10 chefs-lieux de région, les villes abritant des universités et 43 autres chefs-lieux de département. Est ainsi envisagé l'aménagement de 38 645 parcelles de 300m² pour les logements sociaux individuels, 6 211 lots de 800 à 900 m² pour les logements de standing et 5 915 parcelles pour les logements sociaux collectifs. La phase pilote est actuellement exécutée par le Génie militaire pour les 296 parcelles d'Olembe à hauteur de 83, 7 %, les 384 parcelles de Mbalngong à Yaoundé à hauteur de 57,5% ainsi que les 424 parcelles de Bwang Bakoko à Douala réalisées à 52%.

La deuxième composante, centrée sur la constitution des réserves foncières ; à savoir 85.000, 24.000 et 1000 hectares respectivement pour l'agro-industrie, les lotissements domaniaux et les logements sociaux ; s'exécute effectivement, en dépit de nombreuses contraintes financières et techniques. Elle permettra à moyen terme d'accroître l'offre de terrains pour les projets de développement de l'Etat ainsi que les personnes morales de droit public et de droit privé et servira notamment de socle à la politique agricole et industrielle.

Après avoir pris acte de ces rapports le Chef du Gouvernement a réitéré ses directives antérieures prescrivant la mise en œuvre diligente de ces deux programmes, clé de voûte de la politique gouvernementale de promotion de l'habitat décent. Il a demandé plus particulièrement au Ministre chargé de l'habitat d'accélérer la commercialisation des 1675 logements en cours d'achèvement et l'extension effective, dès 2014, du programme de construction de 10.000 logements sociaux aux villes autres que Douala et Yaoundé.

Les travaux du Conseil se sont poursuivis avec un exposé conjoint du Délégué Général à la Sûreté Nationale et du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale relative à la sécurisation des édifices publics. Cette présentation a notamment rappelé le cadre juridique et les modalités pratiques de cette activité qui incombe à titre principal aux forces de l'ordre, avant de faire des suggestions pour une sécurisation renforcée et efficace des bâtiments administratifs.

Au terme des débats qui ont suivi cet exposé le Premier Ministre a demandé au Délégué Général à la Sûreté Nationale et au Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale de renforcer les effectifs des unités dédiées à la protection des édifices publics. Il a en outre instruit l'installation de dispositifs de vidéosurveillance autour et dans les bâtiments les plus sensibles, ainsi que la conduite des audits de fonctionnalité et de sécurité des immeubles administratifs.

Le Conseil s'est achevé à 13h30./-

Yaoundé, le

**LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,**

Louis Paul MOTAZE